

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 JUIN 2017

Le conseil d'école s'est tenu à l'école de Labastide-Beauvoir le 15 juin à 18h.

Présents : Enseignantes : Mme Dompeyre (directrice), Mme Duffort, Mme Saysset, Mme Saint-Cricq, Mme Falcou
Mairie : M. Ravoire (maire) et Mme Fauré (maire-adjoint)
Délégués des parents d'élèves: Mme Chauveau, Mme Dyrzka, Mme Perez, Mme Jouve, Mme Michaux
D.D.E.N. : M. Roques
Invités :
Mme Chevalier, directrice de l'ALAE
Mmes Senac et Ducuing, ATSEM

1. Organisation :

Rentrée 2017 :

✓ Effectifs, répartition des élèves :

A ce jour, la répartition est la suivante :

PS =8 MS =14 GS =9 soit 31 élèves de maternelle
CP = 23 CE1 = 11 CE2 =14 CM1 = 20 CM2 =10 soit 78 élèves d'élémentaire
Total = 109 élèves. (108 élèves en 2016/2017)

L'effectif est stable. Nous sommes en attente d'encore 2 inscriptions supplémentaires.

Les effectifs par niveaux vont nous amener à créer les classes suivantes :

PS-MS=8+14 = 22

GS-CP= 9+ ? = ?

CP-CE1= ?+ 11= ?

CE2-CM1= 14+?= ?

CM1-CM2= ?+10 = ?

Les CP et les CM1 seront partagés au cas par cas et en fonction de la constitution de groupes homogènes. L'équipe enseignante réfléchit toujours à la répartition la plus pertinente.

La directrice rappelle qu'au sujet de l'inscription des TPS, c'est le maire qui décide de leur intégration ou non, après avis de l'équipe enseignante. Il faut faire attention au rythme de fréquentation de l'école des TPS, l'amplitude horaire est bien trop importante cette année.

✓ Equipe pédagogique :

Les cinq enseignantes titulaires conservent leur poste à la rentrée : Mme DUFFORT, Mme SAYSSET, Mme CASTAN, Mme SAINT CRICQ et Mme DOMPEYRE.

Mme CASTAN attend une réponse quant à une demande de temps partiel.

Un(e) deuxième enseignant(e) assurera la décharge de direction de Mme DOMPEYRE.

✓ Budgets alloués par la mairie :

♣ Subvention versée par la mairie pour la coopérative scolaire = 990 €

♣ Somme attribuée pour le fonctionnement de l'école = 6 000 €.

Question de la directrice : serait-il envisageable que le reliquat du budget fonctionnement soit reversé sur la coopérative scolaire ? En effet pour l'année 2016, 200€ environ n'ont pas été dépensés pour des reliquats dont la facturation est arrivée en 2017.

Réponse de la mairie : les reliquats entrent dans un budget global. Ce qui n'est pas dépensé dans un

budget alloué est récupéré pour d'autres dépenses et permet d'équilibrer les comptes. Donc ce n'est pas possible.

✓ **Accueil des nouveaux élèves :**

Le mercredi 28 juin, de 9h15 à 10h15, les nouveaux élèves inscrits pour l'an prochain en petite section seront accueillis avec leurs parents, à l'école, pour une visite et un petit temps d'adaptation en classe afin de se préparer à la future rentrée.

Sécurité:

Ont été opérés ce trimestre :

- un **exercice d'évacuation incendie** le 15 mai.

- un 2e **exercice attentat intrusion dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) le 31 mai.

Deux scénarios ont été envisagés : s'enfuir et se cacher en se confinant.

S'échapper a été bien réussi par toutes les classes. Nous avons modifié des lieux et des consignes de confinement par rapport au premier exercice, et il s'avère que ces changements sont assez pertinents.

En revanche, il est ressorti un problème majeur lors de cet exercice. Nous avons volontairement placé les élèves en situation de générer du bruit. La corne de brume est inaudible entre chaque bâtiment, et parfois même à l'intérieur du bâtiment principal, pour peu que les élèves soient en train d'effectuer une tâche bruyante. Nous pensions que ce signal que nous utilisons pour les autres risques majeurs (tempête, nuages chimique et nucléaire) pouvait aller, mais lorsque nous donnons l'alerte pour ces risques-ci, nous pouvons bouger avec la corne dans et à l'extérieur des bâtiments, et pendant plus de temps, pour assurer une bonne réception de l'alerte. Cela n'est pas possible dans le cas de l'alerte intrusion/attentat : l'enseignante reste à proximité de sa classe et ne peut produire qu'un signal court avant de mettre ses élèves à l'abri le plus rapidement possible.

Question de la directrice : l'utilisation d'un mégaphone pourrait-il être envisagé à défaut d'investissement dans un signal centralisé ?

Réponse de la mairie : nous allons étudier la possibilité de mettre en place un système de baffles centralisé, qui diffuseraient de la musique ou un message.

Rappel des consignes en cas d'intrusion attentat:

En cas d'alerte l'enseignante de la classe juge si elle peut s'échapper (dans la mesure où elle a repéré le danger) où si elle doit suivre les consignes de confinement.

Il est demandé aux élèves d'être calmes et totalement silencieux.

Rappel :

Nous rappelons aux parents, suite aux nombreuses épidémies de l'hiver et du printemps, que l'école ne peut être un moyen de garde des élèves malades. Il a souvent été nécessaire de rappeler des parents qui venaient d'amener leur enfant car ce dernier présentait de la température. Certaines maladies nécessitent un certificat médical attestant de la possibilité pour l'enfant de revenir à l'école.

Déroulement de l'APC (activités pédagogiques complémentaires) :

L'équipe enseignante tire un bilan satisfaisant de l'organisation de ces activités. L'APC a eu lieu un jour par semaine de 16h à 17h cette année.

Pour l'année scolaire prochaine, nous conserverons le même horaire de 16h à 17h mais le ou les jours de la semaine pourront être différents car cela est lié à l'emploi du temps des collègues qui compléteront les enseignantes. Nous ne savons pas pour le moment si l'APC sera un dispositif maintenu par notre nouveau ministère.

Question des parents : La réforme des rythmes scolaires va-t-elle être remise en question suite aux élections? Les subventions de la CAF seront-elles maintenues pour la rentrée prochaine? Si ce n'est pas le cas quelles seront les répercussions sur la commune?

Réponse de la mairie : cela dépend du subventionnement de la CAF. Va-t-elle continuer à nous aider à payer les salaires des animateurs ? C'est cela qui représente la plus grosse partie du budget. Si la mairie doit palier à ce manque, ce ne sera pas possible de maintenir l'organisation actuelle, ou en partie. Par ailleurs, tous les employés sont titulaires. La décision de repasser à la semaine des 4 jours, si nous y sommes favorables, revient au final au DASEN.

Avis des enseignantes : pour les enseignantes, il y aura sans doute une harmonisation de secteur. Les enseignantes de maternelle préfèrent la semaine de 4 jours qui permet des après-midi plus longs où elles peuvent démarrer des activités après le temps de repos. Les enseignantes d'élémentaire préfèrent les 5 matinées, où les élèves sont le plus en forme, et des après-midi plus courts, pour organiser les apprentissages dans de meilleures conditions.

Question des parents : La prise en charge des enfants le mercredi après-midi sur la commune est-elle envisageable ou envisagée?

Réponse de la mairie : cela sera problématique pour les ALSH autour. Le taux d'encadrement, pour un après-midi est très coûteux. Nous restons sur le même schéma pour le moment.

Remarque de la directrice de l'ALAE : cela a été testé une année, et on s'est aperçu que les effectifs ont diminué au fur et à mesure. Cette année, les effectifs allant à l'ALSH de Baziège ont été de 12 à 18 enfants par mercredi, ce qui est un chiffre trop faible pour assurer un fonctionnement en autonomie financière.

Remarque des parents : au sujet du questionnaire de satisfaction des activités ALAE les parents trouvent qu'il manque un choix possible : "neutre" ou "sans avis".

Remarque de la directrice de l'ALAE : cette option a été utilisée car des personnes n'ont pas répondu à certaines questions ou ont indiqué « non concerné ». Ce questionnaire sert à faire le point sur la satisfaction des parents et des enfants, et à élaborer un bilan pour le PEDT (projet éducatif du territoire) qui définit les conditions de création de l'ALAE et permet le versement des subventions CAF. Nous avons eu 39% de retour sur ces questionnaires, ce qui est peu. Dans les grandes lignes, la satisfaction émerge. Cela permet aussi de tirer un bilan des activités qui ont été proposées et de servir de base à l'équipe d'animation pour mener les futures animations.

2. Développement des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école 2014-2018 :

Voici les actions développées depuis le dernier conseil.

Axe 2 du projet d'école : assurer la continuité des apprentissages en la développant dans tous les domaines.

Action 1 : S'engager dans le suivi des élèves grâce à la création d'outils d'évaluation. Maintenir un support d'évaluation complet de l'élève sur l'ensemble de la scolarité primaire, actualisé en fonction des prochains programmes.

Toutes les enseignantes travaillent cette année, en équipe, à la mise en place du LSU (livret scolaire unique). Une plaquette d'information a été remise aux parents d'élèves de CP à CM2. Ce document remplace le livret que nous avons construit et devrait être totalement dématérialisé d'ici 2018.

Les enseignantes de maternelle réalisent un nouveau livret scolaire « le carnet de suivi en maternelle » conforme aux programmes de 2015.

Action 4 : favoriser la production d'écrit en plaçant les élèves dans de réelles situations d'écrits pour plus de motivation.

-Toutes les classes ont participé à la rédaction d'un article dans le bulletin municipal.

-Dans le cadre du projet sur le mouvement, les classes de CP CE1 et de CM1 CM2 ont travaillé le scénario pour créer un film d'animation. Les CP CE1 finaliseront leur projet par l'écriture d'un livre individuel pour les CE1 et collectif pour les CP.

Action 5 : mettre en œuvre l'APER (attestation de première éducation à la route) et l'APS (attestation de premiers secours) en favorisant les activités qui permettent de travailler leurs compétences.

-Les maternelles se sont rendues à Castanet pour bénéficier de l'installation d'une piste sécurité routière pour travailler les compétences de l'APER, en utilisant des vélos et des trottinettes.

-Dans le même registre de prévention, les élèves de CM2 travaillent l'obtention du « permis internet », avec la venue d'un gendarme. Ce permis vise à sensibiliser les élèves aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur internet.

Action 6 : mettre en œuvre des programmations de cycle. Assurer la mise en œuvre complète du programme en définissant au sein des cycles la répartition des enseignements. Toutes les enseignantes ont travaillé en équipe à la rédaction de leurs nouvelles programmations.

Question des parents : Comment s'est passée la mise en place des nouveaux cycles et nouveaux programmes associés? Les modifications ont-elles été faciles à appliquer? Avez-vous l'impression qu'il existe un « allègement » des notions à apprendre ?

Réponse des enseignantes : il nous a fallu un temps d'appropriation des nouveaux programmes. Le plus compliqué pour les maternelles a été la mise en place du nouvel outil d'évaluation, et pour les élémentaires l'intégration d'une nouvelle vision, plus globale, des apprentissages. Nous pensons que les compétences sont mieux réparties selon les niveaux par rapport aux anciens programmes.

Action 7 : favoriser les pratiques sportives en créant des situations favorables à la réalisation d'activités sportives malgré le manque de moyens et de structures.

Activité natation :

Pour les CP CE1 et CE2 :

Les séances de cette année se sont bien déroulées.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs pour leur investissement.

Question des parents : L'activité piscine est-elle reconduite pour deux classes à la rentrée prochaine?

Réponse de la mairie : oui.

Pour l'an prochain, une demande de renouvellement pour la réservation du bassin de la piscine municipale de Villefranche de Lauragais a été faite et nous pourrons occuper le bassin du 20 décembre au 21 mars, de 10h à 11h comme cette année. Soit 10 séances sur le mercredi matin. Nous avons demandé à bénéficier d'un créneau plutôt à partir de janvier, de manière à éviter de cumuler les activités sportives en fin d'année, avec les séances de rugby notamment, et nous permettre d'avoir une pratique sportive sur une période froide.

Il faudra faire appel dès la rentrée aux parents accompagnateurs qui devront être en nombre suffisant et devront passer l'agrément piscine.

Au vu du découpage des classes, nous réfléchissons encore à quelles sont celles qui devraient en bénéficier. En effet deux paliers sont à valider lors des séances natation : un qui concerne les GS CP CE1, et un autre les CE2 CM1 CM2.

Danse:

Participation des CM1/CM2 à la rencontre « Danse à l'école ». Il s'agit d'un projet départemental dans lequel chaque classe jumelée à une autre classe, crée sa chorégraphie. La rencontre a eu lieu à Auterive le 12 mai.

Jeux collectifs

Les maternelles vont participer à des ateliers autour du jeu collectif avec plusieurs autres écoles le 19 juin pour les TPS PS MS et le 22 juin pour les GS.

Rugby

Les classes d'élémentaire ont commencé à bénéficier des 8 séances de rugby prévues en partenariat avec le club de rugby de Labastide, le vendredi matin. Les deux classes de maternelle vont également bénéficier de 2 séances.

Les enseignantes remercient vivement David ESCUDER, Paul CANAL et Claude BERGES pour ces interventions bénévoles.

Action 8 : développer les interactions avec le collège de secteur. Familiariser les CM2 à leur futur établissement.

-Depuis le dernier conseil une réunion consacrée à la liaison école/collège a eu lieu le 6 juin, où les enseignants devaient se rencontrer. Malheureusement cette proposition de rencontre nous a été transmise très tard et il ne nous a pas été possible de nous organiser pour y assister.

-Un petit groupe d'élèves de 6ème a été invité à venir répondre aux questions que se posent les élèves de CM2 sur l'entrée au collège. Les questions ont été préparées en classe et validées par l'enseignante avant la rencontre.

Question des parents : comment ces élèves de 6e ont-ils été sélectionnés ?

Réponse des enseignantes : cela s'est fait de manière informelle, et en fonction de leurs emplois du temps. Il fallait des élèves qui puissent être présents à l'école avant 16h.

- Les CM2 sont invités à visiter le collège René CASSIN le 26 juin.

Axe 3 : Favoriser l'action éducatrice en intégrant tous les acteurs de l'école

Action 10 : favoriser les échanges et la coopération entre les élèves en créant des moments d'échange entre tous les cycles et inter-cycles.

-Le conseil des enfants permet particulièrement de développer cet objectif : il faut s'accorder sur des décisions, faire des choix collectifs.

-Le projet collectif en art autour du thème du mouvement a été l'occasion de créer des ateliers artistiques où tous les enfants ont été mélangés, afin, de au-delà du travail autour de l'art, que la coopération soit au cœur des échanges entre les élèves qui devaient créer ensemble, malgré leurs différences de niveaux.

Action 11 : favoriser la coordination avec l'ALAE, développer les liens avec le périscolaire. Nos deux structures se retrouvent autour de projets communs :

- recyclage de gourdes : nous récoltons les gourdes vides de compote puis une entreprise les achète et reverse une certaine somme à une association locale à visée écologique, « Lauragais en transition ». Nous avons à ce jour réussi à récolter près de 7000 gourdes depuis la rentrée de septembre.

Nous continuons de récolter les « instruments d'écriture » (stylos, feutres, fluos, blancs, ...) mais ne sommes pas encore parvenus à faire un envoi.

-les directrices ont continué d'animer une fois par période un conseil des enfants qui rassemble les propositions des élèves pour améliorer leur quotidien à l'école.

- nos deux structures se sont retrouvées autour du thème du mouvement avec la réalisation d'une sculpture gonflable réalisée sur les temps ALAE qui a pris vie le jour de la fête de l'école.

Action 13 : Créer un livret d'accueil pour les familles des nouveaux élèves

Le livret d'accueil pour les nouveaux élèves de maternelle a été distribué aux familles. Il regroupe des informations générales : coordonnées, horaires, vie de l'école, vie de la classe, ALAE et cantine

ainsi que des éléments d'explication de la fonction de parent délégué et de l'APE. Il permet d'expliquer en quelques lignes le fonctionnement de notre école.

Le volet numérique : amener les élèves à l'acquisition du brevet informatique et internet (B2i).

Nous utilisons le matériel de « l'école numérique rurale », qui se compose de 10 ordinateurs portables et un vidéoprojecteur.

Il existe une difficulté à transporter ces ordinateurs dans les classes du préfabriqué et il faut également noter que la connexion internet est parfois capricieuse. Ce qui est dommage car ce sont les élèves de cycle 3 qui les utilisent le plus.

Nous nous servons également des ordinateurs en fond de classe. Ils ont leurs limites: ils sont vieux et n'ont plus une capacité de traitement aussi performante que les PC actuels.

Question de la directrice à la mairie : lors du dernier conseil nous vous avons demandé d'envisager la possibilité d'acheter des ordinateurs portables pour remplacer les vieux ordinateurs de fond de classe, et de rencontrer dans ce but l'animatrice informatique de circonscription. Qu'en est-il? Par ailleurs, il semble qu'un nouveau plan « école numérique rurale » sera proposé à partir de la rentrée de septembre, pour les petites communes comme la notre. L'état finance à hauteur de 50% les achats relatifs au numérique. L'animatrice informatique pense toutefois que concernant notre école, il faudrait dans un premier temps mettre « à jour » tout le réseau, complexe dans notre école et parfois peu performant.

Réponse de la mairie : nous allons prendre contact avec l'animatrice informatique. Il nous faudrait une liste de besoins en matériel.

Le volet culturel :

Ce volet pose la question de l'accès à l'art et à la culture en fonction du contexte de l'école et la mise en place d'un parcours artistique et culturel de l'élève.

Nous avons cette année exploité le thème du mouvement dans les domaines de l'art, de la danse et du cinéma. L'ensemble de ce travail a été visible lors de la fête de l'école du 9 juin. Les élèves ont pu montrer leurs productions et danser pour et avec leurs parents. Des ateliers étaient aussi proposés pour approfondir le thème du mouvement.

Tous les élèves de l'école se sont rendus au musée des Abattoirs, le 30 mars et le 11 mai, où ils ont pu visiter le musée et participer à un atelier de création artistique.

• **Autres activités pédagogiques** :

-Fréquentation de la **bibliothèque municipale** pour emprunter des livres environ une fois par mois le jeudi.

Les enseignantes remercient Mme JULIEN et Mme RAVOIRE pour leur présence bénévole pour nous accueillir.

- Les élèves de CM ont bénéficié d'une intervention sur le thème de l'astronomie

-Les élèves de CP CE1 se rendront le 27 juin aux jardins du muséum.

3. Bilan de la coopérative scolaire :

Bilan de la coopérative scolaire au 12.06.2017 :

RECETTES en €		DEPENSES en €	
Participation mairie	990	Matériel divers : arts plastiques, EPS, logiciels, livres,...	2369,03
Photos Noël	640,85	Sorties (transport, entrées) activités avec intervenants	2917,62
Participation parents	1370	Cotisation OCCE + assurance + Frais de gestion	273,3
Bénéfices APE (calendriers, vide ta chambre, loto)	1500 + 2200	Achat de photos (individuelles + classe)	2295,10
Recette marché de Noël	847,70		/
Photos de classe	368,90		/
Total	7917,45		7855,05
Total par élève	73,30		72,73
TOTAL 2016	9321,14		9589,39
Total par élève	80,35		82,66
Total 2015	6442,30		6929,60
Total par élève	55,53		59,73
Total 2014	6916,00		7685,92
Total par élève 2014	61,75		68,62

Grâce aux activités réalisées par l'Association des Parents d'Élèves l'école a bénéficié de **3700 €** sur toute l'année scolaire pour financer les projets d'école et de classe. L'APE a également offert un goûter et un spectacle pour Noël à tous les enfants de l'école. Les enseignantes remercient vivement les membres de l'association Jacques a dit : 'récré-activ' ainsi que tous les parents qui ont participé à ces projets.

Question de la directrice aux membres de l'APE : l'APE versera-t-elle un autre don vers la rentrée de septembre ?

Réponse des membres de l'APE : la présidente étant absente ce soir, il faudra voir directement avec elle. (réponse de Mme Piet le lendemain du conseil : oui il y aura un versement dont le montant dépendra des bénéfices des actions réalisées au mois de juin)

Question de la directrice aux membres de l'APE : l'APE a organisé une activité pour les CM2 de fin d'année, hors temps scolaire. Cela sera-t-il pérennisé sur les prochaines années ?

Réponse des membres de l'APE : oui cela sera reconduit (précision de Mme Piet le lendemain du conseil : pendant au moins 2 ans)

Les prochaines recettes seront réalisées grâce à une **kermesse** et une tombola suivies d'un **repas** également organisés par l'APE, le samedi 24 juin après-midi.

4. Equipement, travaux :

Travaux réalisés depuis le dernier conseil :

Entretien courant.

Question de la directrice : quand les tracés au sol dans la cour de récréation sont-ils prévus ?

Réponse de la mairie : cette demande est en attente. Les sommes qui nous étaient allouées ont été dépassées, et il faudra attendre 2018

Question de la directrice : la chaleur de ces derniers jours nous rappelle que les préfabriqués, dans lesquels il fait très chaud, sont censés être une solution provisoire pour faire travailler les enfants. Qu'est-ce qu'il en est du projet de la 2e tranche des travaux pour agrandir l'école ?

Réponse de la mairie : les 2 classes du préfabriqué devraient se rabattre provisoirement le temps des travaux, pendant au moins une année. Cela pose aussi la question de la place pour l'ALAE si la salle de motricité et la salle des maîtres sont occupées. Il faut compter 200 000€ de travaux, dans un contexte où l'état se désengage. Il faut également un consensus du conseil municipal. Une climatisation ne serait pas efficace car l'isolation n'est pas adaptée.

Equipement :

Remarque de la directrice : du nouveau mobilier de classe a été commandé par la mairie pour les classes des CE2 et des CP CE1. La directrice remercie la mairie.

Demandes à la mairie :

Question des parents : La clôture du pré est-elle envisagée?

Réponse de la mairie : un city parc devrait être construit dans la partie haute du pré, et dont l'école pourra bénéficier. J'ai noté votre requête.

Question des parents : Les quantités à la cantine ont-elles été réduites ?

Réponse de la mairie : cela a été fait uniquement sur les PS et MS à titre expérimental. Cette semaine est une semaine bilan pour le projet gaspillage avec le Sicoval pour comparer avec les pesées de début d'année. Les quantités dans les assiettes sont restées identiques pour les GS et tous les élémentaires.

La séance est levée à : 20h00

Secrétaire de séance : Mme SAINT-CRICQ